

**JNF Beaune 2010**  
**« ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LOGIQUE MARCHANDE :  
LE SUJET N'EST PAS A VENDRE »**

Atelier 1 : « Ethique, politique, militance... de la nécessité de l'engagement »  
Texte de Hugo THIERY, responsable d'un service d'accueil familial

---

**Nous avons toujours le choix**

« Quand nous n'arrivons plus à penser les systèmes idéologiques et politiques dans lesquels nous sommes pris, nous éprouvons la peur, et la peur paralyse, éteint l'audace des pensées nouvelles, brise les élans. »

Laurie Laufer,  
« L'Appel des Appels »

*2009, crise des « sub-primes » (ou actifs pourris):*

L'économie capitaliste dans sa phase néolibérale traverse une énième crise structurelle.

420 milliards d'euros mis à disposition des banques par le gouvernement.

50 à 60 milliards réellement injectés dans les systèmes financiers et économiques.

Il n'y avait pas d'autres choix (!)

*2010, « crise » du volcan islandais :*

L'économie capitaliste dans sa phase néolibérale s'enraye.

Les états concernés décident d'une application du principe de précaution.

Pertes financières pour des pans entiers de l'activité marchande, ouvrant la voie à des actions en justice contre les états.

Il n'y avait pas d'autre choix (!)

Au regard de l'idéologie dominante ces deux situations constituent deux « faits naturels ». L'un inhérent à la vitalité du capitalisme et à ses cycles de crises chroniques (dites phases d'adaptations). L'autre à un phénomène lié à l'activité tellurique.

Entre les aléas des marchés et les aléas volcaniques il n'y aurait finalement pas d'écart de nature, les deux choses se mesurant d'abord en termes de conséquences et d'effets sur l'activité économique et financière. La politique consistant à corriger ces effets pour que... rien ne change dans ce qui est massivement présenté comme l'ordre « naturel » du monde tel qu'il va.

« Il n'y a pas d'autre choix », au nom de la nature « naturelle » du marché, capitalisation (privée) des profits, socialisation (collective) des pertes.

L'idéologie capitaliste produit sa propagande en réaction aux avancées sociales, assénant que seule la nature naturellement juste des marchés et la mystérieuse « main invisible du marché » produiront un véritable état de liberté et de justice pour tous, par un retour, naturellement naturel, des bénéfiques de la sacro-sainte croissance<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir deux piliers de la doxa libérale : Adam Smith et Friedrich Hayek.

Horizon désormais indépassable, à droite comme à « gauche » \* (celle dite de gouvernement tout du moins).

En conséquence de quoi, la nature juste et adéquate du marché aux problèmes que pose le vivre ensemble dans ce monde, ne doit pas connaître d'entrave de type étatique/protectionniste et chaque segment de la vie humaine doit pouvoir être englobé dans l'expression naturelle des lois du marché.

D'où l'obsolescence proclamée des systèmes d'éducation, de protections, de soins et de prévoyance du Conseil National de la Résistance en 1943<sup>2</sup>.

Ainsi, le travail social, pris depuis toujours dans les constructions idéologiques qui procèdent et participent à sa mise en œuvre, n'est évidemment pas exempt de ces vectorisations naturalistes et économicistes qui orientent les pratiques, dans les cadres administratifs, législatifs et politiques où il se déploie.

Dès lors il est impératif de dévoiler les portées idéologiques de ces cadres, à l'aide d'outils conceptuels soutenant la réflexion critique, préalable à toute action, à toute pratique réellement investie par ceux qui la conduisent.

Prenons pour exemple les thèmes de sécurité/insécurité, qui sont, parmi bien d'autres, des lieux paradigmatiques de cette naturalisation des problématiques dont s'occupe le travail social.

L'exploitation idéologique et politicienne de la notion elle-même très idéologique « d'insécurité », la définition très restrictive de celle de sécurité, conduisent à changer le regard que porte la société sur la jeunesse, sur les pauvres, sur les marginaux, les malades mentaux, sur les familles, sur l'enfance, etc.

Le rapport de naturalisation des problématiques sociales sous l'idéologie capitaliste conduit de fait à une naturalisation des troubles, des conduites, des symptômes, des « déviances », des « accidents de la vie ». Ce rapport induit qu'une certaine prévention (dépistage génétique et fichage social), certains traitements, orthopédiques/curatifs (travail de « remobilisation personnelle », rééducations comportementalistes, traitements pharmaco-chimiques) et, en fin de compte coercitifs (centre éducatifs fermés, centres pénitenciers pour mineurs, enfermement des malades, « jugés » dangereux, castration chimique...), « viendraient à bout de ces maux là ».

### Conséquences :

Criminalisation de la misère<sup>3</sup>, réapparition du discours sur des classes dangereuses (cités, quartiers, zones de « non droit »...), politiques pénales et carcérales afférentes, mise en œuvre de contrôles des populations à risque, fichages, dépistages, surveillances, responsabilisation/culpabilisation, suppression des allocations familiales, confiscation du débat public sous le régime de l'expertise, criminalisation de certaines formes d'opposition,

---

\* *Nb : j'indique « à gauche » entre guillemets, constatant à gauche, depuis trente ans, de graves problèmes de latéralisation politique, la gauche étant de moins en moins à gauche en matière d'orientation économique, sociale... (Pour preuve l'aisance avec laquelle certains, « de gauche », s'embauchent sans état d'âme dans le gouvernement le plus réactionnaire depuis l'après-guerre et la difficulté pour les autres à trouver les mots et les pratiques d'opposition radicalement orientés vers le changement.)*

<sup>2</sup> Voir « Les Jours Heureux. Le programme du Conseil national de la Résistance. Comment il a été écrit et mis en œuvre et comment sarkozy accélère sa démolition » Editions La Découverte. 2010

<sup>3</sup> Loïc Wacquant « Les prisons de la misère » et « Punir les pauvres » aux Editions Agone.

stigmatisation de catégories entières de la population, constituent désormais l'outillage juridique, social et policier de l'état et des collectivités territoriales.

En contre-point, motivée par les mêmes logiques idéologiques, s'ensuit une promotion de la responsabilité individuelle couplée au culte de la performance et de la « réalisation » de soi, de l'auto-évaluation, de la « transparence », spectacularisation du monde dirait Guy Debord<sup>4</sup>.

Les travailleurs sociaux sont donc, dans le meilleur des cas plus ou moins conscients, pris en permanence dans des tensions contradictoires entre des pratiques tournées vers la promotion du sujet agissant, pour et par lui-même, à la définition de son propre devenir de sujet situé dans ce monde (en d'autre temps on aurait dit « à visées émancipatrices ») et l'injonction constante d'une soumission aux normes dominantes, et aux impératifs que se fabrique cette société là, donnée intrinsèque et indépassable du travail social.

#### Corollaire :

Entre ces deux pôles, il existe toujours un espace, peu assuré car dépourvu de certaines certitudes définitives. L'espace de la délibération, de la décision, du choix, de l'éthique et pour finir de l'engagement, dans lequel on ne peut se tenir sans orientations ni repères.

#### Mise en situation,

Je choisis de parler d'une situation quotidiennement banale, où « penser la situation »<sup>5</sup>, se situer et choisir sont le cœur même de l'engagement constant auquel nous convoque chaque situation.

#### Une stagiaire éducatrice.

Elle est dans le service depuis 11 mois et termine son stage de troisième année.

De son aveu même, à part quelques rencontres, à bas bruit avec tel ou tel formateur, elle n'a pas beaucoup eu, durant sa formation, d'incitations à penser les situations de protection de l'enfance, dans l'ordre idéologique et politique du monde tel qu'il va.

Souvent dans les approches de formations et autres « comités Ethique », la lecture est celle du Droit, l'alpha et l'oméga en matière de réflexion éthique. Le Droit comme « science pure », assurant les acteurs de trouver toujours un repère sûr dans le paysage fluctuant des choses humaines. (Des éléments de psychosociologies, de psychologies et de pédagogie complétant l'appareillage d'un humanisme bien pensant, jugé utile à l'abord de telles situations).

Elle se débrouille avec les échanges informels au fil des situations, des tentatives d'analyses collectives ou des dialogues avec chacun des professionnels qui constituent l'équipe. Avec ses lectures et celles qu'on lui indique ici et là au détour d'une conversation. Avec la conscience politique progressive qu'elle s'est forgée depuis qu'elle écoute, observe, réfléchit, s'oriente.

Elle assure le suivi et l'accompagnement d'une jeune mineure de quatorze ans qui à été confiée par le juge aux fins d'accueil familial en raison de la séparation du couple parental et d'une alcoolisation chronique de sa mère chez qui elle vit depuis la séparation.

Des conséquences négatives sont craintes par le milieu scolaire et le secteur social qui aboutiront au signalement puis à la mise en place d'une mesure judiciaire en milieu ouvert, puis de la décision de placement. Cette mesure se poursuit pour une autre enfant resté avec la mère.

Dans le cadre de l'accueil familial, un travail régulier, patient, cahotant, s'engage auprès des deux parents, au sujet de leur conflit, de leurs symptômes, de leurs divergences de vue en

---

<sup>4</sup> Guy Debord « La société du spectacle ». Collection Folio.

<sup>5</sup> Voir Alain BADIOU dans son introduction à l'« Abrégé de Métapolitique »

matière éducative, de leurs points d'accord, de leur intérêt partagé pour leurs enfants, malgré les tensions de la séparation et les réorganisations familiales qui s'en sont suivies.

Au point qu'après quelques mois de séparation, un retour de la jeune se met en place sur le mode d'un accueil séquentiel entre le père, la famille d'accueil et ponctué par des séjours réguliers en week-end chez la mère, puis par un retour permanent chez le père.

La mère connaît encore des phases d'alcoolisations, dont la jeune sait se protéger en se rendant chez son père. Dans tous les cas le service est associé à ces moments de fluctuation dans les aléas de la relation mère/fille qui sont systématiquement retravaillés avec elles.

A la veille de l'échéance de la mesure pour laquelle la stagiaire éducatrice et l'équipe envisagent de proposer un retour en famille avec un étayage de quelques mois, nous recevons un appel téléphonique de la collègue qui réalise la mesure en milieu ouvert pour la sœur. Elle envisage de « faire une transmission » au juge en raison d'un changement significatif dans la situation sociale de la mère. Celle-ci a dû quitter son logement en raisons d'impayés qui s'accumulent et s'est provisoirement installée chez sa propre mère dans un F3, où vivent dès lors la grand-mère maternelle, la mère et son compagnon, leur enfant et, à tour de rôle, les deux enfants du couple séparé, dont la jeune fille qui nous est confiée.

La mère consciente de la promiscuité du lieu a sollicité le père pour qu'il accueille l'un des deux enfants pendant qu'elle accueille l'autre.

Mais, et c'est probablement sur cet élément que se cristallise l'inquiétude de l'éducatrice, la jeune fille dort avec sa grand-mère lorsqu'elle passe la nuit du samedi au dimanche pour passer deux jours par quinzaine avec sa mère.

L'éducatrice souhaite nous informer de ce point et pense qu'il devrait nous conduire à remettre en cause le régime des droits d'hébergements de la mère, d'autant, mais rien n'est moins avéré aujourd'hui, que la grand-mère aurait connu, elle aussi, des troubles alcooliques.

Son chef de service relaie à son tour l'information pour s'assurer que le Service d'Accueil Familial est bien conscient de la situation, décrivant l'appartement comme un entassement hétéroclite de meubles et de cartons.

Question : Y-a-t-il matière à formuler une demande de restriction des droits d'hébergement de la mère à l'égard de sa fille ?

Réflexions de la stagiaire éducatrice : Y-a-t-il danger pour cette jeune ? Quel risque court-elle à bénéficier du maintien du lien dans ce contexte transitoire ? Dormir avec sa grand-mère constitue-t-il une menace pour sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation ? Peut-on pénaliser mère et fille dans leur relation en raison de problèmes d'ordre économique et matériel dans un contexte particulièrement difficile en matière de logement pour les personnes en situation de précarité ?

La qualité d'une relation se mesure-t-elle uniquement à l'aune des critères dominants qui prévalent en matière d'intimité familiale (un enfant une chambre, « risque de confusion des places et des générations... ) ? Le symptôme de la mère menace-t-il la sécurité et le développement de sa fille qui montre à cet égard de réelles capacités d'adaptation et d'ajustement car elle peut rejoindre son père en pareil cas ?

Quels motifs peuvent conduire une éducatrice à penser en termes de « signalement/protection/éloignement » et à alerter des collègues sur un mode aussi alarmiste ?

Outre la représentation de l'urgence (subjectivité du sentiment) qui caractérise certaines interventions dans le service de milieu ouvert dont la charge de travail est largement démesurée (motifs économiques), les grilles de lectures de cette éducatrice sont-elles de nature à penser le risque et la défaillance plutôt que la prise en compte de la situation réelle,

matérielle, concrète de cette mère et à en distinguer les enjeux pratiques, éducatifs et affectifs autant que politiques et idéologiques ?

Ignorer cette prise en compte ne constitue-t-il pas un choix vectorisé par des orientations idéologiques, c'est-à-dire inconscientes, déterminant la délibération en situation, (une éthique) ?

Peut-on prendre le risque, en raison du devoir d'informer et de protéger, d'assumer auprès du magistrat que rien ne motive la suspension des droits de la mère, en faisant le pari de la capacité de la mère à se mobiliser (avec l'aide des services appropriés), de la jeune à se protéger grâce à la présence de son père à proximité et de valoriser car c'est le cas, la portée d'une solidarité familiale qui vient répondre à une situation de précarité à laquelle cette mère est confrontée ?

En d'autres termes, peut-on agir ? Peut-on choisir ? Peut-on assurer et assumer des prises de risques dans un contexte envahi par la peur (réflexe du parapluie) et par le paradigme du « risque zéro » ? Peut-on soutenir des pratiques d'accompagnement, ici dans un contexte judiciaire c'est-à-dire clairement sous contrainte, qui prennent en compte les sujets tels qu'ils sont et non pas tels qu'il faudrait qu'ils soient au regard des normes dominantes ? Doit-on se ranger aux impératifs financiers/économiques qui tendent à réifier les rapports des uns avec les autres, professionnels, familles et jeunes ?

La stagiaire éducatrice, après réflexions, établira un soit-transmis au magistrat, fondé sur les faits objectifs : précarité économique, déménagement, conséquences en termes d'accueil des enfants (deux nuits par mois) et proposera, après un échange avec la jeune, puis sa mère et enfin son père, de maintenir les droits d'hébergements de la mère.

Le juge des enfants donnera son accord dans la journée, permettant de poursuivre un accompagnement admettant des rechutes pour la mère, des crises dans la relation mère/fille, des tensions avec le père et sa fille (elle reste une ado pas facile, comme beaucoup d'autres !) mais aussi de la confiance, des échanges simples, du dialogue, des rires, de la vie quoi !

### Conclusion :

Il n'y a pas de « fatalité » (catégorie métaphysique ! ) à l'ordre des choses, dont les causes sont rien moins que « naturelles » mais le fruit de rapports matériels historiques, situés politiquement, idéologiquement et qui produisent des définitions, des normes et des orientations « à dominante ».

En conséquence de quoi il y a des choix, des engagements, des renoncements (le renoncement étant également un engagement), des prises de position, des pratiques et toujours des décisions individuelles et collectives.

Personne ne peut s'abstraire de choisir, dans ses pratiques quotidiennes, concrètes, vivantes.

C'est parce qu'ils supposent des choix que nos actes sont susceptibles de création, de soumission ou d'insoumission et d'aliénation ou de liberté. Parce que résister c'est créer, certains de nos choix sont potentiellement toujours des « insoumissions créatrices ».

Le premier geste consiste à penser la situation pour en déterminer, entre autres, les dimensions idéologiques et politiques et trouver de quelle manière s'y insèrent des possibles, multiples, ouverts, encore et toujours reliés à des orientations idéologiques et politiques délibérément choisies, à tout le moins partiellement conscientes.

Penser la situation c'est, comme le dit Saül Karsz<sup>6</sup>, « le seul moyen de ne pas confondre le principe de réalité avec le principe résignation ».

---

<sup>6</sup> Saül KARSZ « Pourquoi le travail social ? Définition, Figures, Clinique » Edition Dunod, 2004.

C'est dire qu'il ne saurait y avoir de positionnement professionnel sans positionnement idéologique, politique et par conséquent militant et sans engagement. La pire des positions étant la servitude volontaire, par défaut de volonté de savoir et donc d'agir.

C'est-à-dire en veillant sans cesse, contre soi-même, à ne pas laisser « la police »<sup>7</sup> idéologique dominante régenter nos vies.

Hugo Thiery.  
Responsable du Service d'Accueil Familial.  
Chenevières, ACODEGE.

*Post-scriptum :*

**« La meilleure des polices » par le groupe La Rumeur. Album : « Du cœur à l'outrage »**

---

<sup>7</sup> Voir le post scriptum : « La meilleure des polices » du groupe La Rumeur. Album « du cœur à l'outrage ».

La meilleure des polices  
Ne porte pas l'uniforme  
Double, triple, trouble,  
Incolore, informe.  
Elle s'immisce en tout.  
Se mêle de tout.  
Se ressent partout.  
Central, sans bruit.  
Sans rien d'écrit,  
Sans aucun parfum de la moindre gâchette.  
Parfois même avec des talents de poète.

La meilleure des polices  
Demeure inégalable  
Dans l'art de tous nous mettre à table.  
Tous en place,  
Tous remit en cage, doux, sage,  
Sans effusion ni rage.  
Aucun usage  
D'aucune trique,  
d'aucun bracelet  
A serrure métallique.

La meilleure des polices  
N'extorque pas de renseignements.  
Elle ne gâche pas son temps  
Des heures durant au fond d'un poste  
Puant,  
A faire couler le sang du dernier schlag,  
Echoué en cellule de dégrisement.

La meilleure des polices  
Chasse sur les terres  
Du paradis sur terre  
Qu'elle vend clé en main,  
On connaît le moyen de  
T' procurer l'envie de Rien,  
La peur de tout,  
L'effroi de la joie  
L'angoisse du chagrin.

La meilleure des polices  
C'est tout ce qu'on t'prends,  
Tout ce qu'on t'laisse,  
Tout ce qu'on tue en toi,  
Tout ce qu'on t'mâche,  
Tout ce qu'on t'crache,

Tout ce que tu bectes  
Pour garder le gout

De moisir à crédit  
Dans un putain de trou.

La meilleure des polices  
C'est ton taf, ta télé,  
Tes crédits,  
Tes anxiolytiques;  
Neuroleptiques,  
Antidépresseurs.  
Et tout ce que tu prends  
Pour pleurer moins fort la nuit.

La meilleure des polices,  
C'est tes sourires forcés,  
C'est tes retenues sur salaire  
Et le découvert,  
Avant la fin de la semaine.

C'est la peur de faire  
Un pas, puis deux, puis trois;  
Parce qu'enfant,  
On t'a dit que t'étais une merde  
Et que t'as fini Par le croire.

La meilleure des polices,  
C'est tout ce qui te fait marcher droit,  
Avec ton propre consentement,  
Sans jamais montrer les crocs,  
Quand bien même  
On te propose de t'enculer.

La meilleur des polices,  
C'est quand les pauvres  
Savent rester à leur place,  
Sans besoin de les matraquer,  
De leur coudre la mâchoire,  
Ou de les mettre au cachot.

La meilleure des polices,  
C'est ce qu'on apprend de mieux  
Du berceau au tombeau.